

Réf: Dossier 265332

Avis de constitution

SOCIETE « AUTOMACHINES-CI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9è TRANCHE Lot 901
Ilot 38, Lot 901, Ilot 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTOMACHINES-CI »

Objet : Mise à disposition de machines automatiques et services de prestations y compris installation, maintenance, approvisionnement. L'entreprise est autorisée à cet effet à importer ou exporter depuis ou vers l'étranger, acheter, vendre des machines et marchandises pour les besoins de ses activités. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement

Capital 100,000 F CFA divisé en (10.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9è TRANCHE Lot 901 Ilot 38, Lot 901, Ilot 38

Dirigeant(s) M HILI GNINANKAN HABIB (COGÉRANT), Mlle COULIBALY TCHERIGNIMIN AFSHATA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06682 du 24/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83094/GTCA/RC/2023 du 24/11/2023

